

Direction Secteur Développement Urbain  
Urbanisme

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**  
Liberté – Égalité – Fraternité

**Ville de Givors**

## **ARRÊTÉ MUNICIPAL**

**N°AR2023\_149**

**OBJET : ARRÊTÉ AUTORISATION D'ENSEIGNE, LA HALLE**

**Le maire de Givors,**

**Vu** le Code de l'environnement, notamment ses articles L 581-8 et suivants,

**Vu** l'arrêté du maire n°11/086 en date du 22 avril 2011 portant sur la création du Règlement de la Publicité, des enseignes et des préenseignes sur la commune de Givors ;

**Vu** l'arrêté du maire n°AR20228055 en date du 21 janvier 2022 portant délégation de fonction et de signature à Madame Nabiha Laouadi, 5ème adjointe déléguée à l'urbanisme, à l'habitat et au droit ;

**Vu** la demande d'autorisation d'enseigne reçue en mairie le 22 février 2023, présentée par monsieur Thomas Beaumanoir, au bénéfice de La Halle sis 11 rue de la Paix zone commerciale Vallée du Gier 69700 Givors, enregistrée sous le n° DAP 069091230001 ;

**Considérant** que le projet de l'enseigne La Halle respecte la réglementation nationale et le Règlement Local de Publicité.

### **ARRÊTE**

**Article 1** : La demande d'autorisation préalable est accordée pour deux enseignes à La Halle installée 11 rue de la Paix 69700 Givors.

**Article 2** : Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté par :

- publication sur le site internet de la ville de Givors,
- notification à l'intéressé,
- ampliation du présent arrêté au comptable de la collectivité,
- ampliation du présent arrêté au préfet du Rhône.

**Article dernier** : La présente décision peut faire l'objet d'un recours administratif devant monsieur le maire dans le délai de deux mois à compter de sa publication. L'absence de réponse dans un délai de deux mois vaut décision implicite de rejet. Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal Administratif de Lyon sis 184 rue Duguesclin 69433 Lyon Cedex 03 ou sur le site <https://citoyens.telerecours.fr/>, dans le délai de deux mois à compter de la publication de la décision ou à compter de la réponse de l'administration si un recours administratif a été préalablement déposé.

Le 16 mars 2023,

Nabiha LAOUADI, 5ème  
adjointe déléguée à  
l'urbanisme, à l'habitat et au  
droit

**Envoyé en Préfecture le :**

**Affiché ou notifié le :**

## Demande d'autorisation préalable

de nouvelle installation   
de remplacement   
de modification

### d'un dispositif ou d'un matériel supportant de la publicité, une préenseigne ou une enseigne

Livre V - Titre VIII - Chapitre Ier - art L. 581-9 et L. 581-44, R. 581-9 à R. 581-21 du code de l'Environnement

Cadre réservé à l'administration		
Date de réception	Dossier transmis à	Numéro d'autorisation
___ / ___ / ___	le ___ / ___ / ___ ABF <input type="checkbox"/> préfet de région <input type="checkbox"/>	AP - ___ - ___ - ___ - ___

#### Compléter la partie concernant le dispositif visé par la demande d'autorisation

Un imprimé ne peut concerner qu'un seul dispositif.

Lorsque plusieurs dispositifs du même type sont installés sur le même terrain, un seul imprimé peut être renseigné.

Lorsque plus de 3 enseignes sont installées pour une même activités, un second imprimé doit être renseigné.

#### 1. Identité du déclarant projetant d'exploiter le dispositif

**Vous êtes un particulier :** Madame  Monsieur   
Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

**Vous êtes une personne morale :**  
Dénomination **LA HALLE** Raison sociale : **PEGASE**  
N° SIRET **883 628 877 000 10** Forme juridique **S.A.S**  
Représentant de la personne morale Madame  Monsieur   
Nom **BEUMANOIR** Prénom **THOMAS**

#### 2. Coordonnées du déclarant

Adresse : Numéro **10** Extension \_\_\_\_\_ Lieu-dit ou boîte postale **La Moinerie**  
Voie **Impasse du Grand Jardin**  
Code postal **35400** Localité **SAINT-MALO**  
N° de téléphone **02 99 19 98 98** N° de télécopie \_\_\_\_\_  
Adresse électronique **dhardy@cache-cache.fr**

#### 3. Localisation d'installation du ou des dispositifs

Département **69700** Commune **GIVORS**  
Adresse **Zone commerciale de Givors Carrefour - 11 rue de la Paix**

#### 4. Enseignes

Situation de l'activité RDC  Etage(s) n° \_\_\_\_\_

##### 4.1. Enseigne n°1 REP A sur façade principale.

##### Support de l'enseigne projetée :

Sur toiture  Scellée au sol ou installée directement sur le sol (supérieures à 1 m2)   
Sur façade parallèle à la façade  perpendiculaire à la façade   
Sur clôture  Sur auvent ou marquise  Sur garde-corps   
Enseigne à faisceau de rayonnement laser  Puissance de la source \_\_\_\_\_

##### Type d'enseigne

Lettres individuelles  Bandeau support  Enseigne double-face   
Autre (précisez) : **1 lot de 4 pictos non lumineux diam 1000mm, boîtiers ép60mm + picto PVC ép10mm posés en carré.**

oui  Non

Projectif  Lettre découpées  Clignotante (pharmacie et services d'urgence)

Numérique  Autre  Précisez : \_\_\_\_\_

Luminance maximale : de jour \_\_\_\_\_ cd/m<sup>2</sup> de nuit \_\_\_\_\_ cd/m<sup>2</sup>

Efficacité lumineuse \_\_\_\_\_ lm/W

Extinction prévue : (horaires indicatif) \_\_\_\_\_

**Caractéristiques et dimensions**

Couleur fond \_\_\_\_\_ lettres selon charte couleurs pictos \_\_\_\_\_

Largeur 2.100 m Hauteur 2.100 m Epaisseur 7 cms Surface 4.40 m<sup>2</sup>

**Saillie par rapport au bâtiment (à faire sur le plan de masse coté - pièce AP2)**

Hauteur libre au dessus du niveau du sol 3.670 mètres Saillie sur la façade 7 cms

Largeur de la rue \_\_\_\_\_ Largeur du trottoir \_\_\_\_\_ cm

**4.2. Enseigne n°2 REP B sur façade principale.**

**Support de l'enseigne projetée :**

Sur toiture  Scellée au sol ou installée directement sur le sol (supérieures à 1 m<sup>2</sup>)

Sur façade  parallèle à la façade  perpendiculaire à la façade

Sur clôture  Sur auvent ou marquise  Sur garde-corps

Enseigne à faisceau de rayonnement laser  Puissance de la source \_\_\_\_\_

**Type d'enseigne**

Lettres individuelles  Bandeau support  Enseigne double-face

Autre (précisez) : 1 baseline non lumineuse "chaussures et Vêtements"

**Enseigne lumineuse**

Oui  Non

Projection ou transparence  Lettre découpées  Clignotante (pharmacie et services d'urgence)

Numérique  Autre  Précisez : \_\_\_\_\_

Luminance maximale : de jour \_\_\_\_\_ cd/m<sup>2</sup> de nuit \_\_\_\_\_ cd/m<sup>2</sup>

Efficacité lumineuse \_\_\_\_\_ lm/W

Extinction prévue : (horaires indicatif) \_\_\_\_\_

**Caractéristiques et dimensions**

Couleur fond noir lettres blanches

Largeur 5.015 m Hauteur 0.342 m Epaisseur 5 cms Surface 1.70 m<sup>2</sup>

**Saillie par rapport au bâtiment (à faire sur le plan de masse coté - pièce AP2)**

Hauteur libre au dessus du niveau du sol 2.560 mètres Saillie sur la façade 5 cms

Largeur de la rue \_\_\_\_\_ mètres Largeur du trottoir \_\_\_\_\_ cms

**4.3. Enseigne n°3**

**Support de l'enseigne projetée :**

Sur toiture  Scellée au sol ou installée directement sur le sol (supérieures à 1 m<sup>2</sup>)

Sur façade  parallèle à la façade  perpendiculaire à la façade

Sur clôture  Sur auvent ou marquise  Sur garde-corps

Enseigne à faisceau de rayonnement laser  Puissance de la source \_\_\_\_\_

**Type d'enseigne**

Lettres individuelles  Bandeau support  Enseigne double-face

Autre (précisez) : \_\_\_\_\_

**Enseigne lumineuse**

Oui  Non

Projection ou transparence  Lettre découpées  Clignotante (pharmacie et services d'urgence)

Numérique  Autre  Précisez : \_\_\_\_\_

Luminance maximale : de jour \_\_\_\_\_ cd/m<sup>2</sup> de nuit \_\_\_\_\_ cd/m<sup>2</sup>

Efficacité lumineuse  lm/W

Extinction prévue : (horaires indicatif)

**Caractéristiques et dimensions**

Couleur  fond  lettres

Largeur  m Hauteur  m Ep  Surface

**Saillie par rapport au bâtiment (à faire sur le plan de masse coté - pièce AP2)**

Hauteur libre au dessus du niveau du sol  Saillie sur la façade

Largeur de la rue  Largeur du trottoir  cms

**4.4. Autres enseignes existantes pour le même établissement**

Enseigne sur toiture :	Nombre	0	Surface cumulée	<input type="text"/> m2
Enseigne sur façade :	Nombre	1 LA HALLE	Surface cumulée	6.48 m2
Enseigne scellée au sol ou installée directement sur le sol (supérieure à 1m2)	Nombre	0		

**4.5. Surface cumulée des enseignes installées et des enseignes existantes (pour le même établissement)**

Surface cumulée des enseignes sur toiture de l'établissement	<input type="text"/> m2	Surface cumulée des enseignes sur façade de l'établissement	6.48+4.40+1.70 = 12.58 m2	Surface de la façade commerciale	180.00 m2
--	-------------------------	---	---------------------------	----------------------------------	-----------

**4.6. Cas particulier du lieu où sont localisées les enseignes**

L'activité est-elle située dans une zone couverte par un RLP : Oui  Non

Zonage du règlement local de publicité

S'agit-il d'enseigne(s) temporaire(s) ? Oui  Non

Durée d'installation

Enseigne(s) apposée(s) sur un immeuble classé ou dans le champ de visibilité de cet immeuble, sur un immeuble inscrit à l'inventaire supplémentaire. (R. 581-16 II 1° du CE) Oui  Non

Précisez

Enseigne(s) apposée(s) sur un monument naturel, dans un site classé, un cœur de parc national, une réserve naturelle ou sur un arbre. (R. 581-16 II 2° du CE) Oui  Non

Précisez

Enseigne(s) apposée(s) dans un secteur sauvegardé (R. 581-16 II 3° du CE) Oui  Non

Précisez

Enseigne(s) apposée(s) dans une zone de protection du patrimoine architectural, urbain ou paysager, (ZPPAUP) ou une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AMVAP) (R. 581-16 II 4° du CE) Oui  Non

Précisez

Enseigne(s) apposée(s) dans une zone de protection délimité autour d'un site classé, dans un parc naturel régional, dans un site inscrit à l'inventaire ou sa zone de protection, dans l'aire d'adhésion d'un parc national, dans une zone Natura 2000 (zone spéciale de conservation ou une zone de protection spéciale) (R. 581-8 du CE) Oui  Non

Précisez

**5. Dispositif lumineux (à l'exclusion des concessions de mobilier urbain, des dispositifs de micro-affichage et des dispositifs supportant des affiches éclairées par projection ou par transparence)**

**5.1. Localisation du dispositif ou du matériel**

Propriété privée  Domaine public

Superficie du terrain (hors domaine public)  m2

Référence cadastrale (indicative)

Propriété privée : Longueur du côté de l'unité foncière bordant la voie publique  mètres

Domaine public : Longueur de l'unité foncière bordant l'emplacement prévu  mètres

**Distan** apport : (uniquement dispositifs scellés au sol) aux baies des immeubles situées  
 Aux limites séparatives de propriété (hors domaine public) mètres sur des fond voisins mètres

Si la commune d'installation est dotée d'un règlement local de publicité :

Zonage du règlement local de publicité (indicatif)

Si l'installation a lieu hors agglomération :

Emprise d'aéroport

Emprise de gare ferroviaire

Périmètre d'un établissement de centre commerciale délimité par le RLP

## 5.2. Nature du dispositif ou matériel

### Dispositifs muraux

Sur mur : Nombre  Format

Sur clôture : Nombre  Format

Sur palissade : Nombre  Format

Autre (précisez)  Nombre  Format

Dispositifs scellés au sol ou installés directement sur le sol Nombre  Format

Nombre de faces : Simple-face  Double-face

Dispositifs sur toiture Nombre  Format

### Caractéristiques de la publicité lumineuse

Durée de l'installation

Lettres découpées  Autre (précisez) :

Numérique  A image animées  A images fixes  Vidéo

Luminance maximale : de jour  cd/m<sup>2</sup> de nuit  cd/m<sup>2</sup>

Luminance moyenne : de jour  cd/m<sup>2</sup> de nuit  cd/m<sup>2</sup>

Efficacité lumineuse :  lm/W Consommation électrique (dispositif numérique)  kWh

Extinction prévue : horaires

## 5.3. Autres dispositifs ou matériels existant sur le terrain (si installation sur une propriété privée)

### Dispositifs muraux

Sur mur : Nombre  Format

Sur clôture : Nombre  Format

Sur palissade : Nombre  Format

Autre : (précisez) Nombre  Format

Dispositifs scellés au sol ou installés directement sur le sol Nombre  Format

Dispositifs sur toiture Nombre  Format

## 6. Installation de publicité lumineuse sur mobilier urbain dans le cadre d'une concession d'affichage (à l'exclusion des dispositifs supportant des affiches éclairées par projection ou par transparence)

N'indiquez ici que le nombre de dispositifs concernés par la concession, précisez sur la pièce AP12 leurs nature, format, localisation, distance par rapport aux baies des immeubles situés sur les fonds

Abris : Nombre  Colonnes porte-affiches : Nombre

Kiosques : Nombre  Mâts porte-affiches : Nombre

Mobilier d'information : Nombre

## 7. Dispositifs de petit format intégrés à des devantures commerciales supportant de la publicité lumineuse (à l'exclusion des dispositifs supportant des affiches éclairées par projection ou par transparence)

Surface de la devanture commerciale

 m2

La surface cumulée des dispositifs déclarés et déjà présents ne peut excéder le dixième de la surface de la devanture commerciale, dans la limite de 2 m2

Nature des dispositifs

Surface	<input type="text"/>	m2	Nombre	<input type="text"/>	Cumul	<input type="text"/>	m2	
Surface	<input type="text"/>	m2	Nombre	<input type="text"/>	Cumul	<input type="text"/>	m2	
Surface	<input type="text"/>	m2	Nombre	<input type="text"/>	Cumul	<input type="text"/>	m2	
Surface cumulée des dispositifs déclarés							<input type="text"/>	m2

Autres dispositifs de petit-format lumineux et non lumineux déjà installés sur la devanture concernée

Surface	<input type="text"/>	m2	Nombre	<input type="text"/>	Cumul	<input type="text"/>	m2	
Surface	<input type="text"/>	m2	Nombre	<input type="text"/>	Cumul	<input type="text"/>	m2	
Surface	<input type="text"/>	m2	Nombre	<input type="text"/>	Cumul	<input type="text"/>	m2	
Surface cumulée des dispositifs déjà installés							<input type="text"/>	m2

Caractéristiques de la publicité lumineuse

Durée de l'installation	<input type="text"/>	(8 ans maximum)
Lettres découpées	<input type="checkbox"/>	Autre (précisez) <input type="text"/>
Numérique	<input type="checkbox"/>	A image animées <input type="checkbox"/> A images fixes <input type="checkbox"/> Vidéo <input type="checkbox"/>
Luminance maximale	de jour <input type="text"/>	cd/m2 de nuit <input type="text"/>
Luminance moyenne	de jour <input type="text"/>	cd/m2 de nuit <input type="text"/>
Efficacité lumineuse	<input type="text"/>	lm/W

## 8. Bâches

### 8.1. Bâches de chantier

 Nature des travaux (précisez) 

 Durée des travaux 

 BBC Renovation 

 Emplacement de l'échafaudage 

 Surface de la bâche  m2

 Surface de la publicité :  m2

 Durée d'installation de la bâche 

(ne peut excéder l'utilisation effective des échafaudages pour les travaux)

### 8.2. Emplacement de bâches publicitaires

 Type de support 

 Surface de la bâche  m2

 Durée d'installation  (8 ans maximum)

## 9. Dispositif temporaire de dimension exceptionnelle

 Type de manifestation annoncée 

 Date de la manifestation  
annoncée 

 Surface du dispositif  m2

 Durée d'installation

## 10. Engagement du demandeur ou du mandataire

J'atteste avoir qualité pour effectuer la présente demande d'autorisation préalable.  
Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus.

Fait à : **Givors** le **20 février 2023**

Signature du demandeur

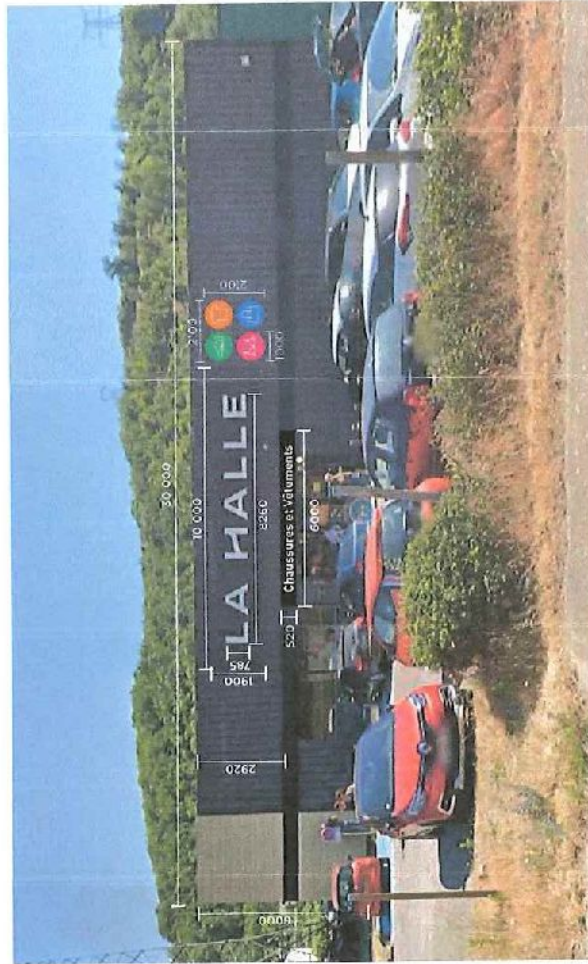


Votre demande d'autorisation doit être établie en 3 exemplaires et doit être adressé :

- à la mairie où est envisagé le dispositif: lorsque la commune est couverte par un règlement local de publicité ou lorsqu'il s'agit d'une demande concernant un emplacement de bâche ou un dispositif de dimension exceptionnelle
- à la préfecture du département où est envisagé le dispositif: lorsque la commune n'est pas couverte par une règlement local de publicité

Si vous êtes un particulier : la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives contenues dans ce formulaire pour les personnes physiques. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès la mairie ou de la préfecture. Les données recueillies seront transmises aux services compétents pour l'instruction de votre demande.

# Dossier de présentation d'autorisation préalable



Page:  
**1/7**

Format:  
**A4**

Dossier de présentation  
d'autorisation préalable

**LA HALLE : Site de GIVORS**

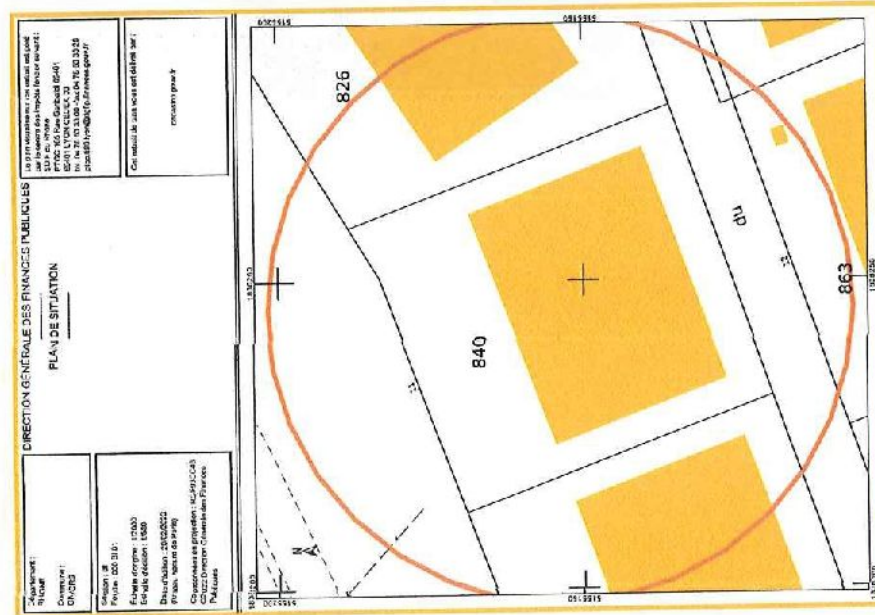
Interlocuteur : Alexandre Guillon

**SEMIOS**  
Z.A du Chêne Vert  
5, rue de Barbentis  
35 850 LE PHEU  
Té: 02 99 14 97 97



**LA HALLE / Zone commerciale de Givors Carrefour 69700 Givors.**

Plan de situation :



**SEMIOS**  
Z.A. du Chêne Vert  
5, rue de la Barbierais  
35 650 LE RIEUX  
Tél: 02 99 14 97 97

**LA HALLE : Site de GIVORS**

Intervenant : Alexandre Guillon

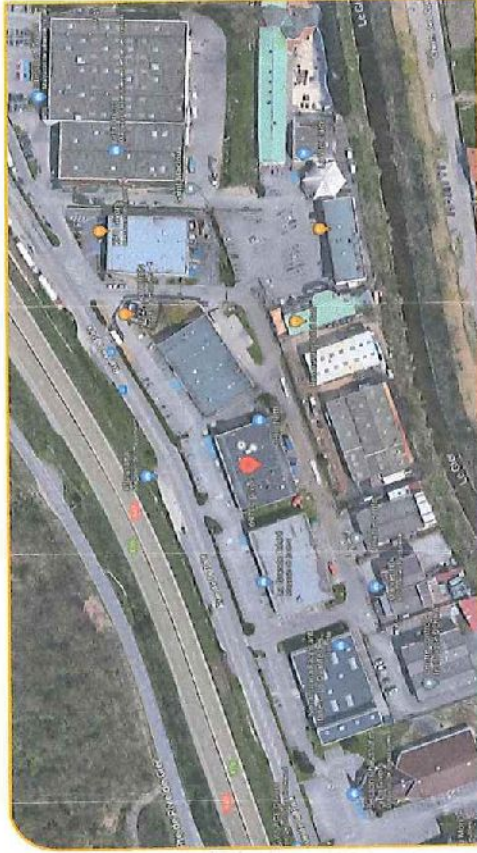
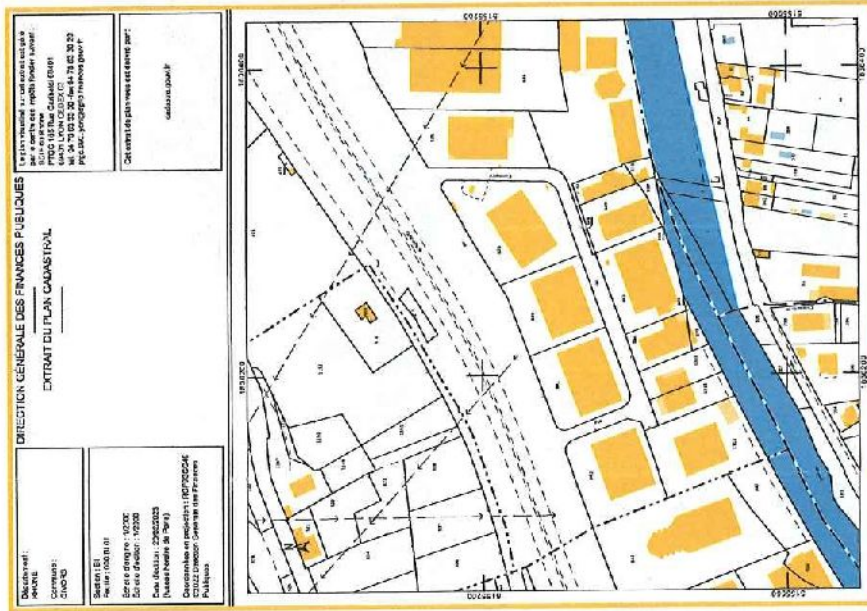
Format:  
**A4**

Dossier de présentation  
d'autorisation préalable

Page:  
**2/7**

# LA HALLE / Zone commerciale de Givors Carrefour 69700 Givors.

Cadastre :



cadastre.gouv.fr

Informations littérales relatives à 1 parcelle sur la commune : GIVORS (69).

**Références de la parcelle 000 BI 840**  
 Référence cadastrale de la parcelle  
 Contenance cadastrale  
 Adresse

**000 BI 840**  
 2 730 mètres carrés  
 11 RUE DE LA PAIX  
 69700 GIVORS

Envoyé en préfecture le 22/03/2023

Reçu en préfecture le 22/03/2023

Publié le

ID : 069-216900910-20230316-AR2023\_149-AR



Page:

3/7

Format:

A4

Dossier de présentation  
 d'autorisation préalable

**LA HALLE : Site de GIVORS**

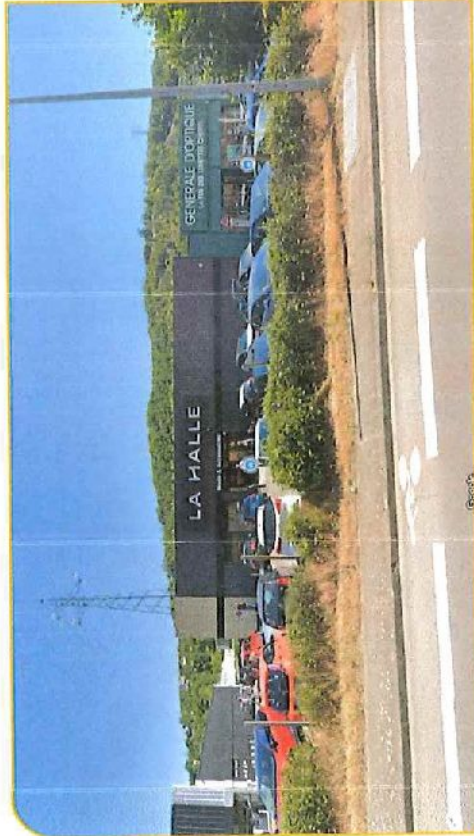
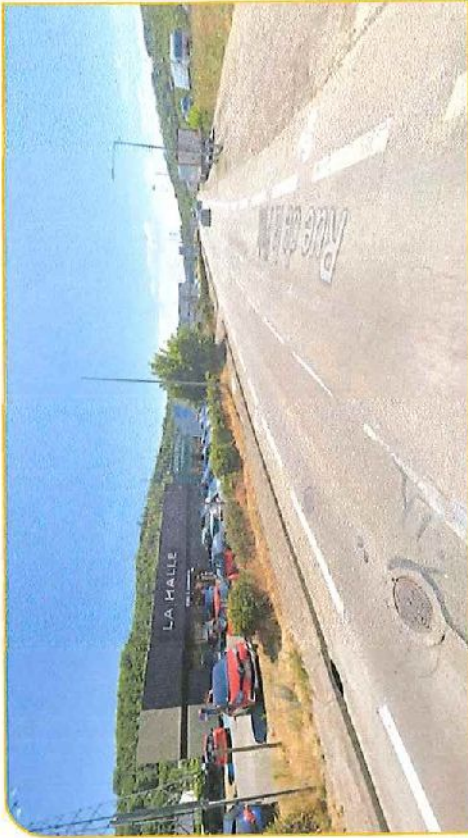
Interlocuteur : Alexandra Guillon

**SEMIOS**  
 2, A du Chêne Vert  
 3, rue de la Barbierais  
 35 650 LE BA-EU  
 Tél: 02 99 14 97 97



## LA HALLE / Zone commerciale de Givors Carrefour 69700 Givors.

Vue dans son environnement



Ville de Givors

Page: 4/7

Format: A4

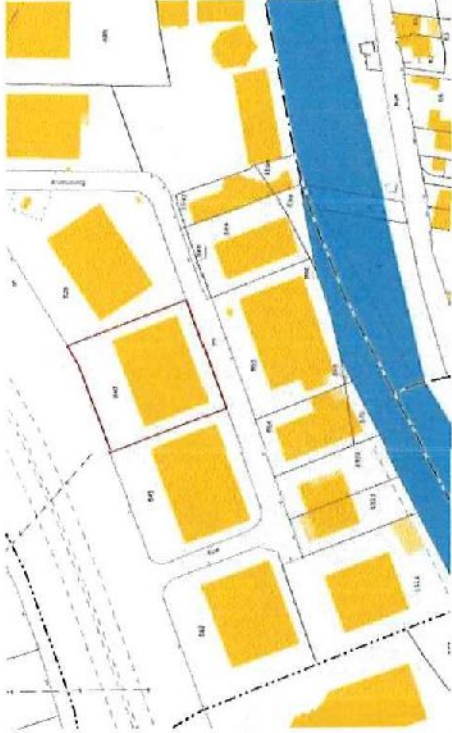
Dossier de présentation  
d'autorisation préalable

LA HALLE : Site de GIVORS

Interlocuteur : Alexandre Guittan

SEMIOS  
Z.A. du Chêne Vert  
5, rue de la Sarrazins  
69 650 LE RIEU  
Tél: 02 95 14 97 97

Zone Commercial De Givors Carrefour, 69700 Givors



cadastre.gouv.fr

Informations littéraires relatives à 1 parcelle sur la commune : GIVORS (69).

**Références de la parcelle 000 BI 840**  
 Référence cadastrale de la parcelle  
 Contenance cadastrale  
 Adresse

000 BI 840  
 2 730 mètres carrés  
 11 RUE DE LA PAIX  
 69700 GIVORS

La Halle | V1 | p. 1

Page: 5/7

Format: A4

Dossier de présentation d'autorisation préalable

Interlocuteur : Alexandre Guilton

**Site de Givors**  
 Plan de situation & cadastre :



Commercial : GT | Ploché projet : AG | Dessinateur : TP | 14-02-2023

Département non contractualisé, reproduction et utilisation réservées.

**SEMIOS**  
 Z.A. du Chêne Vert  
 57, rue de la Saboterie  
 35 650 LE RIFOU  
 Tél : 02 99 14 97 97



**LA HALLE : Site de GIVORS**

## Site de Givors

Photos du site existant :



Commercial : GT | Pilote projet : AG | Dessinateur : TP | 14-02-2023

Document non contractuel, reproduction et utilisation réservées

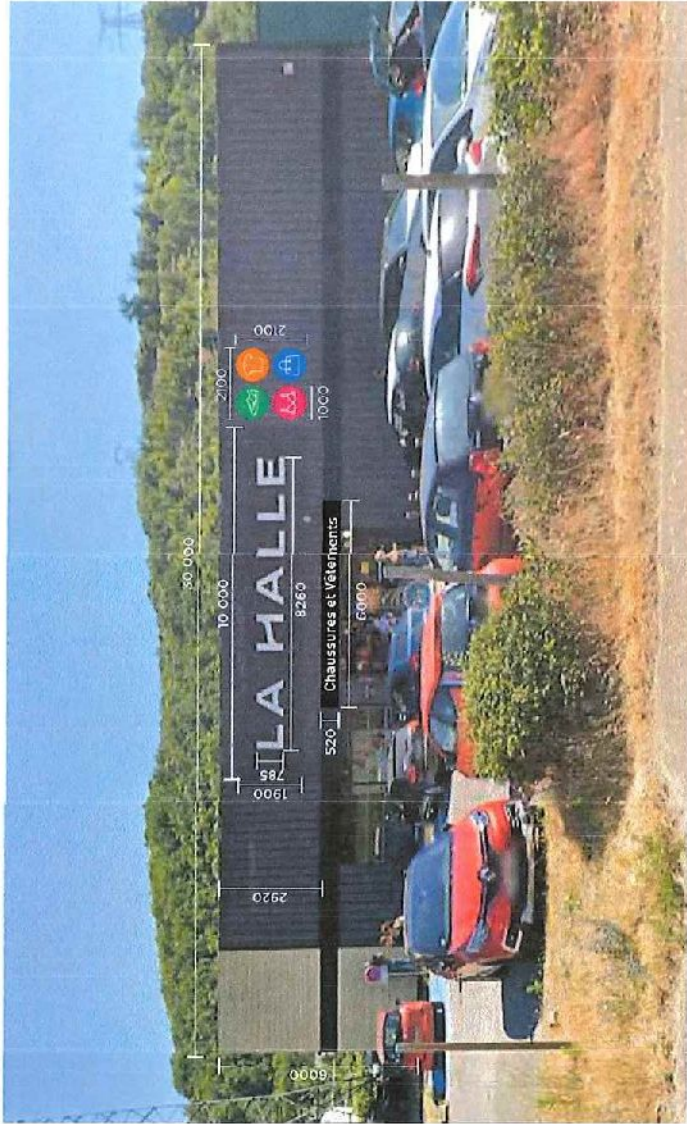
La Halle | V1 | p.2

Références couleurs



**Site de Givors**

Mise en situation ajout des enseignes :



Façade Principale Surface façade : 180 m<sup>2</sup>

- Pictogrammes - non lumineux**  
 Ø 1000 mm - relief 60 mm (par lot de 4)  
 (positionnement en carré) - Quantité : 1  
 boîtier non lumineux à lacer - coloris Pantone  
 pictogramme PVC 10 mm découpé  
 • fixation à plat (fond PVC)  
 Surface TLPE : 4.40 m<sup>2</sup>

- Baseline - non lumineuse (Remplacement)**  
 hauteur 520 mm - relief 50 mm - Quantité : 1  
 face côté aluminium à lacer noir RAL 9005  
 décor texte 5015 x 342 mm adhésif blanc  
 • fixation à plat  
 Surface TLPE : 1.70 m<sup>2</sup>

**Chaussures et Vêtements**  
 0 25 50 100 5015 50

Commercial : GT | Pilote projet : AG | Dessinateur : TP | 14-02-2023

Document : non contractuel - reproduction et utilisation interdites

**La Halle | V1 | p.3**

